



BAC PROFESSIONNEL

Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)

Formation

La formation au Bac Pro ASSP permet d'exercer auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance. Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels au sein d'établissements sanitaires et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

Objectifs

- ⇒ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ⇒ Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée
- ⇒ Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne
- ⇒ Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle
- ⇒ Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné



Conditions d'accès

Après une classe de troisième ou une seconde générale, technologique ou professionnelle.

- **Etre obligatoirement vacciné contre le DT Polio, l'Hépatite B et suivant les conditions sanitaires d'autres vaccins**
- Être en bonne condition physique (aptitude à déplacer des charges ou des personnes)

Qualités requises :

- Savoir écouter et observer : être attentif et respectueux envers les autres,
- Apprécier le travail d'équipe,
- Faire preuve de bienveillance et de rigueur pour travailler auprès de personnes fragilisées,
- Avoir le goût des relations humaines et des contacts humains,
- Avoir un sens de l'organisation.



Enseignements : La formation se déroule sur 3 ans

- **Enseignements généraux** : une seule langue vivante (anglais)
- **Enseignements professionnels** : 4 blocs de compétences
- **Formation en milieu professionnel** : 22 semaines de formation en milieu professionnel dont 10 semaines auprès d'adultes non autonomes.



Débouchés

Le bac professionnel ASSP prépare à l'insertion professionnelle vers les métiers de l'aide à la personne.

Poursuite d'études :

Aide-soignant (équivalence de compétences de la moitié de la formation)
Auxiliaire de puériculture (équivalence de compétences de 1/3 de la formation)
Infirmier pour les élèves dont les résultats scolaires montrent que le projet est réaliste
Diplômes du secteur social et médico-social : **DEAES** (Accompagnant Educatif et Social); **DEME** (Moniteur éducateur); **DEES** (Educateur spécialisé)
BTS Économie Sociale et Familiale (**ESF**)
BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (**SP3S**)

Lycée Professionnel Privé Saint-Ennemond

8 – 10 rue du Pilat, 42 400 Saint-Chamond

Tél : 04 77 22 03 03

www.lpp-saintennemond.com Mail : contact@ st-ennemond.fr

